

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 24/03/2026

Conseillers en exercice : 43

Présents : 42

Quorum : 22

N° 01_280326

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Election du Maire.

SEANCE DU 28 MARS 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Vingt Huit Mars à 11 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Mohamed LAZLI, doyen du Conseil Municipal.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CHIQUET-CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Anne-Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Madame Julianne BOUVOT, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Marc PAGANO, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Virginie RAES, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Marie-Françoise BERTIN-MAGHIT, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Françoise COULOMB, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS :

Madame Cristel MIGLIACCIO

Madame Julianne BOUVOT a été élu(e) Secrétaire.

Délibération n°01 280326 du Conseil Municipal du samedi 28 mars 2026 (suite)

Monsieur Mohamed LAZLI rapporte :

VU les articles L. 2121-7 à L. 2122-15 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur Mohamed LAZLI, doyen d'âge et Président de la séance, invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions du code général des collectivités,

La majorité municipale du Conseil municipal propose la candidature de M. Jean-Pierre SQUILLARI.

La Liste « RASSEMBLONS-NOUS POUR AUBAGNE » propose la candidature de Mme Joëlle MELIN.

Monsieur le Président, s'étant assuré que le quorum était réuni, procède à l'élection.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet, fermé, dans l'urne, son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le vote a lieu à bulletins secrets.

Le dépouillement des votes donne les résultats ci-après.

Sur 36 VOTANTS, 35 EXPRIMES, 0 BULLETIN BLANC, 1 BULLETIN NUL :

M. Jean-Pierre SQUILLARI obtient 28 VOIX.

Mme Joëlle MELIN obtient 7 VOIX.

M. Jean-Pierre SQUILLARI ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire et est immédiatement installé.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Pierre SQUILLARI
Maire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Pierre Squillari', written over a faint grid background.